

## **AMARRAGE** Tarifs 2025 = TTC = en Euros = TVA 20%

				PO	NTON				
Longueur HORS TOUT en mètre x Largeur HORS TOUT en mètre		PONTONHORS SAISON (janvier, février, mars, avril, octobre, novembre, décembre)		PONTONSAISON (mai, juin, juillet, août, septembre)		Escale Détente du 01/01/2024	Forfait Année du 01/01/2024	Forfait hiver du 01/01/2024	Forfait hiver du 01/10/2024
Cat.	Longueur	Nuitée	semaine	Nuitée	semaine	au 31/12/2024	au 31/12/2024	au 30/04/2024	au 31/12/2024
Α	de 0 à 4,99	7,00	35,00	14,00	70,00	6,00	813,00	232,00	173,00
В	5,00 à 5,49	9,00	45,00	16,00	80,00	6,00	890,00	255,00	192,00
С	5,50 à 6,49	11,00	55,00	19,00	95,00	6,00	1 077,00	306,00	230,00
D	6,50 à 7,49 x 2,70	13,00	65,00	22,00	110,00	8,00	1 304,00	371,00	278,00
E	7,50 à 8,49 x 2,95	15,00	75,00	26,00	130,00	8,00	1 493,00	427,00	321,00
F	8,50 à 9,49 x 3,25	16,00	80,00	29,00	145,00	10,00	1 688,00	482,00	361,00
G	9,50 à 10,49 x 3,55	18,00	90,00	32,00	160,00	10,00	1 961,00	559,00	419,00
Н	10,50 à 11,49 x 3,85	19,00	95,00	35,00	175,00	12,00	2 157,00	615,00	461,00
ı	11,50 à 12,49 x 4,30	21,00	105,00	39,00	195,00	12,00	2 314,00	667,00	494,00
J	12,50 à 13,49 x 4,60	24,00	120,00	43,00	215,00	15,00	2 510,00	715,00	536,00
K	13,50 à 14,49	25,00	125,00	46,00	230,00	15,00			
L	14,50 à 15,59	27,00	135,00	48,00	240,00	18,00			
M	15,50 à 16,49	29,00	145,00	52,00	260,00	18,00			
	à de 16,49 m. par mètre supplémentaire	9,00	45,00	12,00	60,00				

Les forfaits sont indivisibles

 $<sup>\</sup>stackrel{\mbox{\tiny $\&$}}{\sim}$  Escale détente : Amarrage au ponton entre 9h00 et 17h00

TERRE-PLEIN				
Stationnement sur le terre-plein hors période définie par le Règlement Particulier de Police et d'Exploitation des ports (du 01/05 au 31/08) : 100% du tarif SAISON <u>PONTON</u> ci-dessus.				
Stationnement sur le terre-plein hors période définie par le Règlement Particulier de Police et d'Exploitation des ports (du 01/05 au 30/09) : 100% du tarif SAISON <u>PONTON</u> ci-dessus.				
contrat annuel et/ou saisonnier - Espace réservé aux dériveurs, kayaks, etc. 40% du tarif PONTON ci-dessus.				
contrat saisonnier et/ou escale 50% du tarif PONTON ci-dessus				
Pneumatique et/ou semi-rigide d'une longueur inférieure ou égale à 5,50 m contrat saisonnier				

PONTON Accastilleur - Forfait annuel -	1 077,00 €
CORPS-MORT Professionnel - Forfait annuel -	216,00 €

TARIF SEMAINE (Nuitée x 5)	Le tarif semaine s'applique aux navires séjournant dans le port 7 nuitées consécutives et sous réserve du dépôt d'un
	dossier de réservation complet et du règlement de la redevance qui en découle à l'entrée de la période de réservation.
California de la compansión de la compan	

TARIF MULTICOQUE	majoration de coefficient 1.5 (au ponton)
------------------	---

CARTE PASSEPORT-ESCALES	15.00 €
ONITIE I ACOLI CITI-LOCALLO	10.00 €

Frais de recherche et d'identification des bateaux n'ayant pas accompli les formalités règlementaires lors d'une escale au port et/ou départ sans payer	30,00 €
---	---------

Frais annuels d	'inscription et	de réinscription	nsur la liste d	'attente	20.00 €
-----------------	-----------------	------------------	-----------------	----------	---------

GRATUIT 0,22 € / Personne / Jour

Redevance sur le passagerstion préfecture; 301 £2024

Redevance d'équipement des ports de pêche 2%

# Tarifs 2025 = TTC = en Euros = TVA 20% = manutentions et prestations diverses

Poids du Navire (en Tonne)	engin de levage (grue) par manutention
Poids	TARIF
0>0,99	51,00
1>1,99	68,00
2>2,99	86,00
3>3,99	103,00
4>4,99	121,00
5>5,99	138,00
6>6,99	155,00
7>7,99	172,00
8>8,99	189,00
9>9,99	207,00

Chariot (Forfait 24h00)					
Catégorie Longueur TARIF					
Α	de 0 à 4,99	19,00			
В	5,00 à 5,49	21,00			
С	5,50 à 6,49	26,00			
D	6,50 à 7,49 x 2,70	29,00			
E	7,50 à 8,49 x 2,95	34,00			
F	8,50 à 9,49 x 3,25	39,00			
G	9,50 à 10,49 x 3,55	44,00			
Н	10,50 à 11,49 x 3,85	47,00			
ı	11,50 à 12,49 x 4,30	51,00			

Par manutention GRUE on entend : un mouvement de mise à terre ou de mise à l'eau.

🖔 Le grutage d'un bateau correspond à une manutention d1h00 avec 1 agent (en sus du grutier) ou 1/2 heure avec 2 agents (en sus du grutier). Au-delà le tarif horaire personnel est facturé.

Utilisation de l'aire de caré	nage (Forfait)	- 30 mn de pompe haute pression inclus -
chariot élévateur (Heure)	24,00	
Remorquage (/h) Dans l'enceinte du port	41,00	Mâtage et/ou l
Barge (l'heure)	140,00	Dépose et/ou rep
Réamarrage d'un bateau	27,00	grutage poids
Tarif horaire personnel	43,00	
Palonnier écarteur	43,00	Tarifs Profess

Carénage sur la cale				
professionnels	239,00			
plaisance > 8.5 Tonnes	271,00			

Cale de mise à l'eau		
journée	10,00	
semaine	30,00	
quinzaine	50,00	
mois	100,00	
forfait saison	150,00	

Date de réception en préfecture Date de télétransmission : 27/11/2024 Date de réception préfecture : 27/11/2024

	All the second s
Bouteille de glace	1,00

Mâtage et/ou Démâge
Dépose et/ou repose moteur
grutage poids 0>0,99

37,00

Tarifs Professionnels (vendeur et réparateur de bateaux) -15 % des tarifs de manutention et prestations

### **TENUE SUR SANGLES**

La tenue sur sangles d'une durée inférieure ou égale à 30 minutes correspond à 1 mouvement de grue + 1 chariot

BADGE D'ACCÈS	
Achat badge (contrat annuel)	15,00
(Re) programmation badge (Contrat annuel et saisonnier)	15,00



#### PORTS DE MORGAT ET DU FRET

# Tarifs 2025 = TTC = en Euros = TVA 20%

Longue	eur de coque en mètre	LE FRET CORPS-MORT		
Cat.	Longueur	Forfait Annuel	Nuitée Hors saison*	Nuitée saison**
Α	de 0 à 4,99	275,00	6,00	11,00
В	5,00 à 5,49	303,00	7,00	12,00
С	5,50 à 6,49	367,00	8,00	14,00
D	6,50 à 7,49	433,00	10,00	16,00
E	7,50 à 8,49	496,00	11,00	18,00
F	8,50 à 9,49	562,00	12,00	21,00
G	9,50 à 10,49	624,00	13,00	24,00
Н	10,50 à 11,49	686,00	15,00	26,00
	11,50 à 12,49	736,00	16,00	28,00
J	12,50 à 13,49	798,00	17,00	31,00
			18,00	33,00
			19,00	36,00
			21,00	39,00

<sup>\* :</sup> Janvier, Février, Mars, Avril, Octobre, Novembre et Décembre

<sup>\*\* :</sup> Mai, Juin, Juillet, Août et Septembre

### TARIFS 2025 - TERRE-PLEIN ET BATIMENTS Tarifs TTC = en Euros = TVA 20 %

Terrasse (café, restaurant,	Morgat	Le Fret				
Aménagées couvertes 80,00		50,00				
Aménagées non couvertes 72,00		33,00				
Non aménagées non couvertes 39,00		27,00				
erre-plein par m² - forfait annue	Morgat	Le Fret				
Manège, restauration ambulante		28,00				
Etalage, exposition aménagé	38,00	24,00				
Etalage, exposition non aménagé		21,00				
Occupation du doma	aine public jourr	nalier				
Frais de gestion admini	THE RESERVE TO THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE OWNER, THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE OWNER.	6,00				
Partie fixe due pour ouvertur	e du dossier	7,00				
Echaffaudage par		0,4				
Utilisation d'engins de chantier d		1,70				
Droit de stationnement d'une ben	ne à gravats par	0,4				
Dépots de matériaux ou de maté	riels au-delà d'1	0,4				
Dépots de matériaux ou de mate		3,70				
Installation de palissade jointive		0,60				
Pénalité pour occupation du dom						
Poste de transfo. EDF (Forfait) 283,11		283,11				
Bâtiments m²	2024	2025				
CNCM	13,46	13,79				
ISA	13,46	13,79				
Billetteries (Forfait à l'unité)	Morgat	Le Fret				
Mobile 1052,00		1052,00				
bâtiment 1274,00		1274,00				
,						
oxes dans bâtiment port (Forfai	2025					
stockage matériel pêche 475,00		487,00				
usage commercial	1498,00	1535,00				
Boxes quai Kador (Forfait)	2024	2025				
stockage matériel pêche	237,00	243,00				
usage commercial	749,00	768,00				
Locaux associations plaisanciers N	Agrant at La Erat					

Locaux associations plaisanciers Morgat et Le Fret : GRATUIT

# MARCHES DE MORGAT - utilisation terre-plein

Marchés Nocturne		30,00 €
	Abonnés Annuel 1,40 €	Passagers Saison basse Supprimé
Marché	Passagers (Avril à Octobre)	Passagers (Novembre à Mars)
	3,15€	1,50 €
Electricité / jour	branch/jour	branch/jour
Electricité / jour	4,00 €	4,00€

droit/véhicule n	e servant pas	d'éventaire/jour
	0,60 €	

### SALLE DE REUNION "KADOR"

Une caution destinée à garantir le maintien en bon état des installations sera exigée

Utilisation de la salle	Journée	emi journée - soir	caution	caution
Assoc. extérieures	160,00	80,00		300,00
usage commercial	330,00	165,00		600,00

Accusé de réception en préfecture 029-212900427-20241121-068-2024-DE Date de télétransmission : 27/11/2024 Date de réception préfecture : 27/11/2024